

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

CONCERNANT LE PRÉAVIS MUNICIPAL N° 11/2026

OBJET : Demande d'un crédit complémentaire de CHF 260'000.- TTC destiné à financer la modernisation de la télégestion des eaux, la sécurisation de l'exploitation et la hausse des prix.

AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le mardi 22 septembre 2026 sur convocation de la Municipalité, pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

Après en avoir pris connaissance et suite aux discussions qui ont suivi, elle relève les points suivants :

Le préavis est complémentaire au préavis 06/2024 déjà approuvé. L'augmentation du montant est due en partie à la hausse des prix et en partie à la modification du périmètre du projet.

La Commission des finances est consciente de l'importance pour notre village de disposer d'installations modernes et à même de pouvoir assurer avec fiabilité et sécurité un approvisionnement en eau de tous les ménages. Cependant, elle n'est pas compétente pour se prononcer sur la pertinence technique de la proposition mais elle confirme que les finances communales permettent d'assumer le supplément de CHF 260'000.- demandé.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil communal d'accepter les conclusions du préavis n°11/2026, telles que présentées par la Municipalité.

Begnins, le 30 septembre 2026

Pour la Commission des Finances :

Président : Alexis Durand
Membres : Sébastien Mermoud, rapporteur
Evelyne Pintado,
Nicole Stoll,
François Champion,
Jérôme Lovey,
Frédéric Palmieri.